



**Maître d'Ouvrage** : COMMUNE DE FLAMANVILLE

**Activité** : Tertiaire et Habitat

**Surface** : 3 700 m<sup>2</sup> (320 m<sup>2</sup> de locaux et 3 380 m<sup>2</sup> de logements)

**Années**

■ 2017- 2020



**Désignation** : Extension et restructuration du peloton spécialité de protection de la gendarmerie (caserne et 24 logements de types : F2 à F6)

**Montant du (des) lot(s) traité(s) par le BET** : Plomberie sanitaire – Chauffage – Ventilation mécanique : 769 295 € T.T.C.

## Missions

- Etudes / Conception
- Etudes d'exécution du lot technique
- Suivi de l'exécution et de la réception des travaux

## Focus technique

- Chauffage des locaux communs par radiateurs et panneaux rayonnants à eau chaude depuis chaufferie existante au gaz propane,
- Remaniement de la ventilation mécanique simple flux existante,
- Production de chaleur et d'eau chaude sanitaire individuelle par l'intermédiaire de pompe à chaleur air/eau disposée à l'intérieur des logements,
- Corps de chauffe basse température avec robinet thermostatique,
- Ventilation mécanique de type simple flux hygro-réglable B avec caisson basse consommation

**Enjeux Client** : Création de logements individuels, lié à l'augmentation du nombre de personne au sein du peloton de FLAMANVILLE.

## Particularités

- Calculs de la Réglementation Thermique RT Existant (partie locaux Bureaux).
- Les logements individuels groupés sont soumis à la réglementation thermique 2012 avec l'obligation d'une énergie renouvelable.

